



# Partie 1 : Les caractères singuliers des paysages du Plateau de Limours

# I. Perceptions des paysages du plateau

## A. Les entités paysagères du plateau

### - Une certaine unicité du paysage :

Le paysage du plateau de Limours est un paysage essentiellement agricole, marqué par des ponctuations boisées et urbaines. Ce paysage est globalement unitaire dans la mesure où l'on peut trouver certaines similitudes d'une extrémité à l'autre du plateau. C'est par exemple le cas pour l'extrémité Ouest, du côté de Cernay, qui se retrouve, au niveau de la configuration de l'horizon, en certains points de l'extrémité Est du plateau.

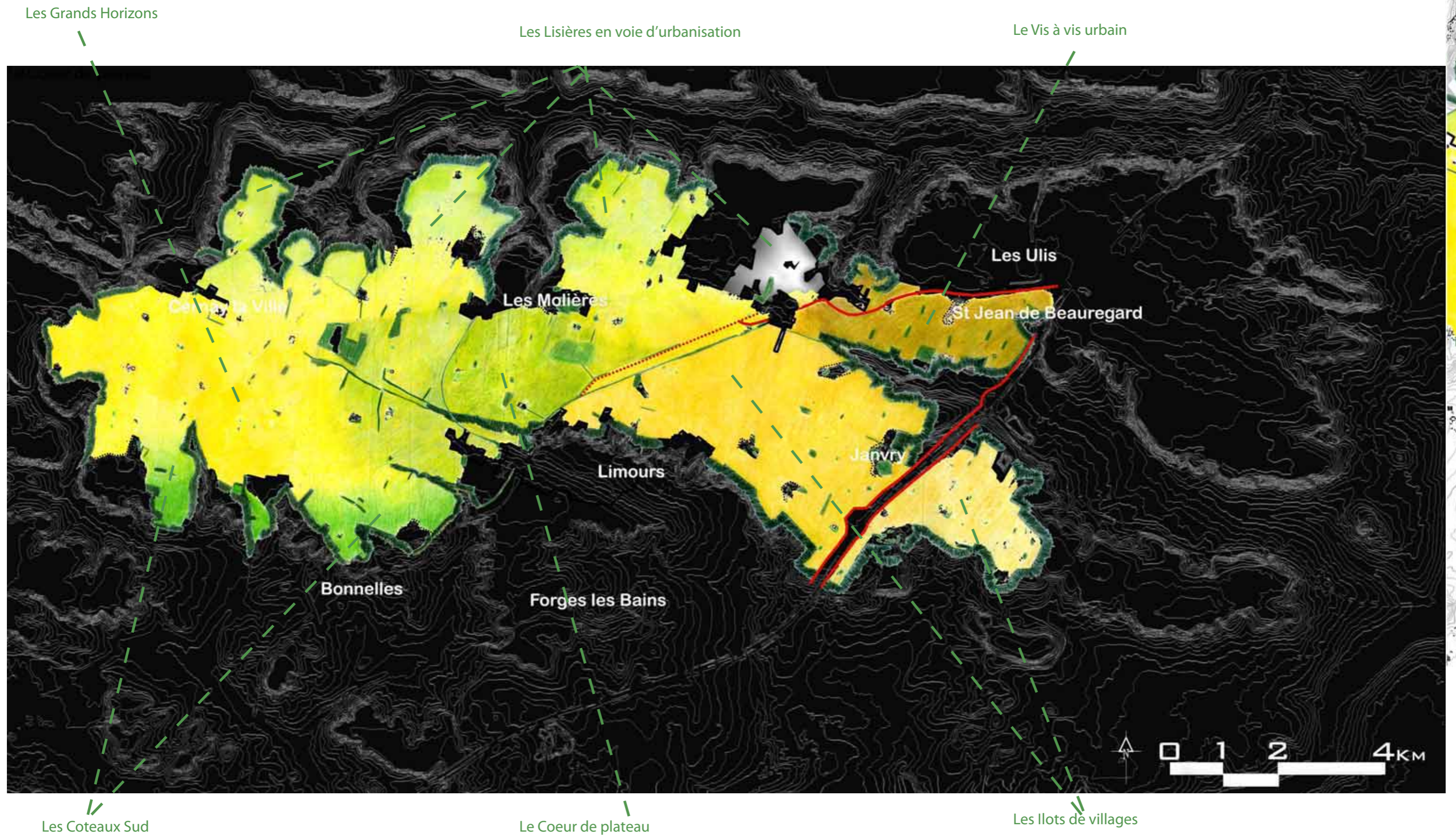
Ce sentiment d'unité, ou de paysage identique sur l'ensemble du plateau, peut être renforcé par une impression d'uniformité de l'agriculture : les cultures sont majoritairement des cultures céréalières, tournant autour du blé, du colza et du maïs.

La topographie générale du plateau peut également aller dans ce sens puisque ici, sur le sommet de plateau, le relief est moins présent que dans les vallées. L'unité existe également au niveau géologique, créant ainsi un type de paysage bien précis sur l'ensemble du plateau.

*Vision panoramique du plateau de Limours*



*Entités Paysagères du Plateau de Limours*



### - Un paysage extrêmement diversifié :



*Emergence du front urbain des Ulis*

Toutefois, dans cette uniformité se dessine une grande diversité des paysages. Cette diversité est appuyée par cette même topographie qui offre des variations de micro reliefs porteurs de paysages variés. L'apparition d'une faille géologique traversant de part et d'autre le plateau, d'un talweg parallèle à cette faille, d'un point bas en milieu de culture, d'un point haut en rebord de faille géologique, sont autant de nuances dans le paysage.

La diversité des paysages apparaît également avec les configurations topographiques des versants Nord et Sud. Au Nord, des avancées de relief sur la vallée dessinent une limite forestière perpétuellement en courbe. Ces avancées de relief offrent ainsi des poches arrondies où forêt, agriculture et ville en rebord de plateau se plient et se replient. Ces éléments de paysage s'interpénètrent, se croisent, sont en intime corrélation les uns avec les autres. Au Sud, ce phénomène de poche ou de loges forestières est beaucoup moins présent, d'une part à cause du relief qui est souvent moins marqué qu'au Nord, et d'autre part à cause des ouvertures sur les vallées qui laissent passer le regard.

Enfin, la variation du paysage est également provoquée par les ponctuations que la ville apporte dans la configuration de l'horizon. Cette ponctuation peut être plus rythmée à certains endroits qu'à d'autres. C'est notamment le cas lorsque que l'on se rapproche de l'extrémité Est du plateau. Mais là aussi, il s'agit de ponctuation, car la prédominance reste agricole et forestière. Les Ulis remplissent alors parfaitement leur rôle dans le paysage du plateau, au même titre que les silos agricoles de Limours.

De plus, l'agriculture du plateau offre des qualités visuelles importantes. Le travail de la terre, les différents stades de pousse des cultures, les changements de lumières, les ombres portées par les forêts ou par les nuages, offrent des diversités importantes. A s'y pencher de plus près, l'agriculture n'est jamais uniforme. Cette mise en évidence de l'élément terre permet également une mise en évidence de l'élément ciel. Les lumières du plateau sont souvent plus belles et plus poignantes qu'ailleurs en Ile-de-France.

*Paysage traditionnel du plateau agricole*



### - La construction et la perspective des horizons :

La qualité majeure du paysage du plateau de Limours tient donc essentiellement en ses paysages aux horizons ouverts, ponctués par les villes, les nuances de reliefs, les remises et les bois. Plus que d'ouvertures totales de l'horizon, il s'agit plutôt ici d'une construction et d'une perspective de l'horizon. L'ouverture prend toute sa dimension lorsque des premiers et seconds plans, boisés ou urbains, viennent légèrement interférer dans la vision du paysage.

Il ne s'agit pas ici des horizons infinis du plateau de la Beauce, mais bien d'un paysage propre à lui-même, un paysage singulier et unique. Les cônes de vues, offrant de grandes perspectives sur l'horizon, sont les éléments forts du plateau de Limours.

À ce titre, les infrastructures ont également un rôle dans la composition de ce paysage. Dans la plupart des cas, les routes ne sont remarquées dans le paysage que par le trafic routier dessus. Un grand nombre de routes et de chemins agricoles n'interfèrent donc pas dans la vision générale des horizons agricoles. Dans certains cas, les infrastructures participent même à la composition du paysage, comme par exemple l'ancienne ligne de l'aérotrain ou l'ancienne ligne ferroviaire, ou bien encore certaines départementales actuelles. L'autoroute A10, sans pour autant construire le paysage, n'altère pas toujours la qualité de celui-ci : sur certains secteurs, l'autoroute se distingue à peine. Et même si il existe une rupture visuelle marquée par des talus ou des arbustes de remblai, le sentiment de continuité du plateau est toujours perceptible.

En revanche, la ponctuation urbaine portée par les infrastructures peut devenir pesante et désagréable dans certaines configurations où l'infrastructure prédomine largement sur le paysage environnant. Cela peut être le cas sur certains tronçons de l'autoroute, mais ça l'est surtout aux abords de la départementale D 35 et de ses giratoires disproportionnés au trafic routier.

*De vastes horizons agricoles*



## -Des confinements du paysage ponctuels :

Le paysage du plateau de Limours n'est pas que fait d'ouvertures sur l'horizon rythmé des boisements et de villes. Il est également fait de paysages plus renfermés, où les sentiments d'intériorité, voire d'intimité, sont nettement perceptibles. C'est par exemple le cas dans le creux de la faille géologique ou dans le talweg de certains rus. Outre ses rôles agricoles et son influence sur l'implantation des villes, l'eau joue un grand rôle en matière de diversité des paysages. Que ce soit par les talwegs, par les marres, les ruisseaux ou par les réseaux de fossés, l'eau participe largement à la construction du paysage, et génère des sensations particulières. Le simple bruit de l'eau, le moindre écoulement de ru, confère au paysage un dynamisme proche d'un organisme vivant.

Ce sentiment de repliement ou de confinement du paysage est aussi dû à des configurations de remises particulières, accentuées parfois des alignements d'arbres au sortir de certaines fermes ou le long de quelque chemins agricoles. C'est également le cas lorsque l'on longe certaines pépinières du plateau bordées de remises. La sensation de calme presque absolu règne alors. La pénétration de grandes parcelles agricoles dans ces paysages plus refermés offre des panoramas presque proustien.

Ces renfermements du paysage demeurent des exceptions dans ces grands horizons agricoles ponctués de forêts et de villes. Ils ne prennent d'ailleurs toute leur valeur qu'avec leur titre d'originalité et d'exception dans le plateau.

A l'image du découpage réalisé sur la Carte des Entités Paysagères sur l'ensemble du périmètre d'étude de l'extension, il semble nécessaire de préciser ce zonage à l'échelle locale du plateau.

Cette définition paysagère plus précise a pour objectif de délimiter des territoires aux caractéristiques proches, afin de mieux percevoir les identités locales, les problématiques et de distinguer les enjeux majeurs qui s'y dessinent.

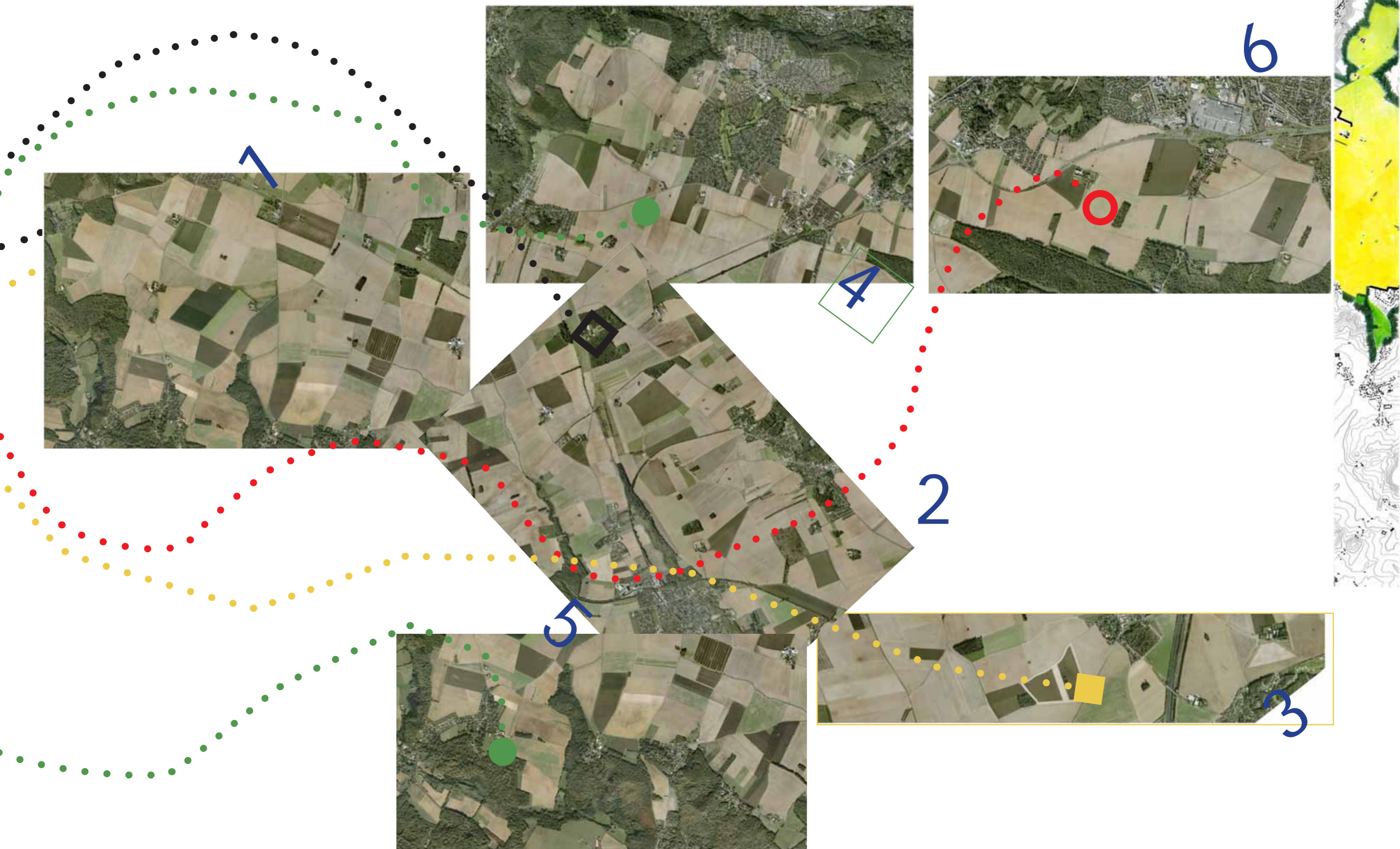
On compte 6 entités paysagères sur le plateau de Limours que nous distinguons par les noms suivants :

- 1 Les Grands Horizons
- 2 Le Coeur de plateau
- 3 Les Ilots de villages
- 4 Les Lisières en voie d'urbanisation
- 5 Les Coteaux Sud
- 6 Le Vis à vis urbain

Les pépinières Thuilleau à Cernay la Ville



# B. Détails des perceptions entité par entité



# 1. « LES GRANDS HORIZONS » ET « LES ILOTS DE VILLAGES »

## a) Inscription dans le paysage : Jalonnement du lointain et balises

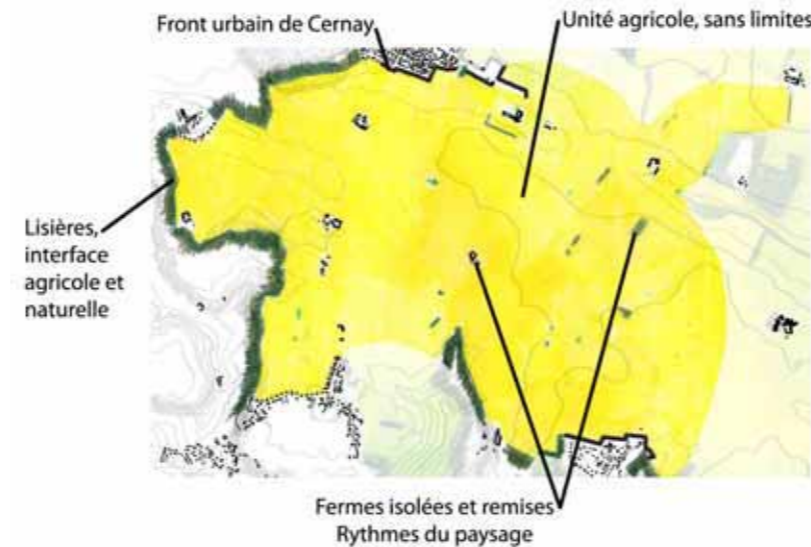
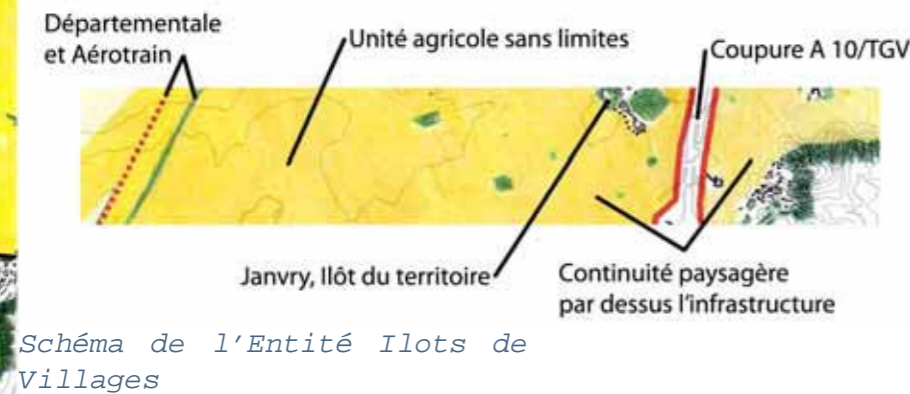


Schéma de l'Entité Grands Horizons

Vue du plateau dans l'Entité Grands Horizons



Les deux entités distinguées sont inscriptibles sous la même définition paysagère. Il existe en effet une similitude frappante entre ces deux unités paysagères qui tient dans les larges distances de perception ainsi que dans l'ampleur laissée aux vues qui courent.

L'entité des Grands horizons est délimitée par la ville de Cernay au Nord, au Sud par la Celle les Bordes, à l'Ouest par la lisière forestière annonçant le massif de Rambouillet. La limite Est est difficilement définissable avec précision. En effet, la transition qui existe avec l'entité voisine du Coeur de plateau se base sur des perceptions et celles-ci entretiennent malgré tout un flou.

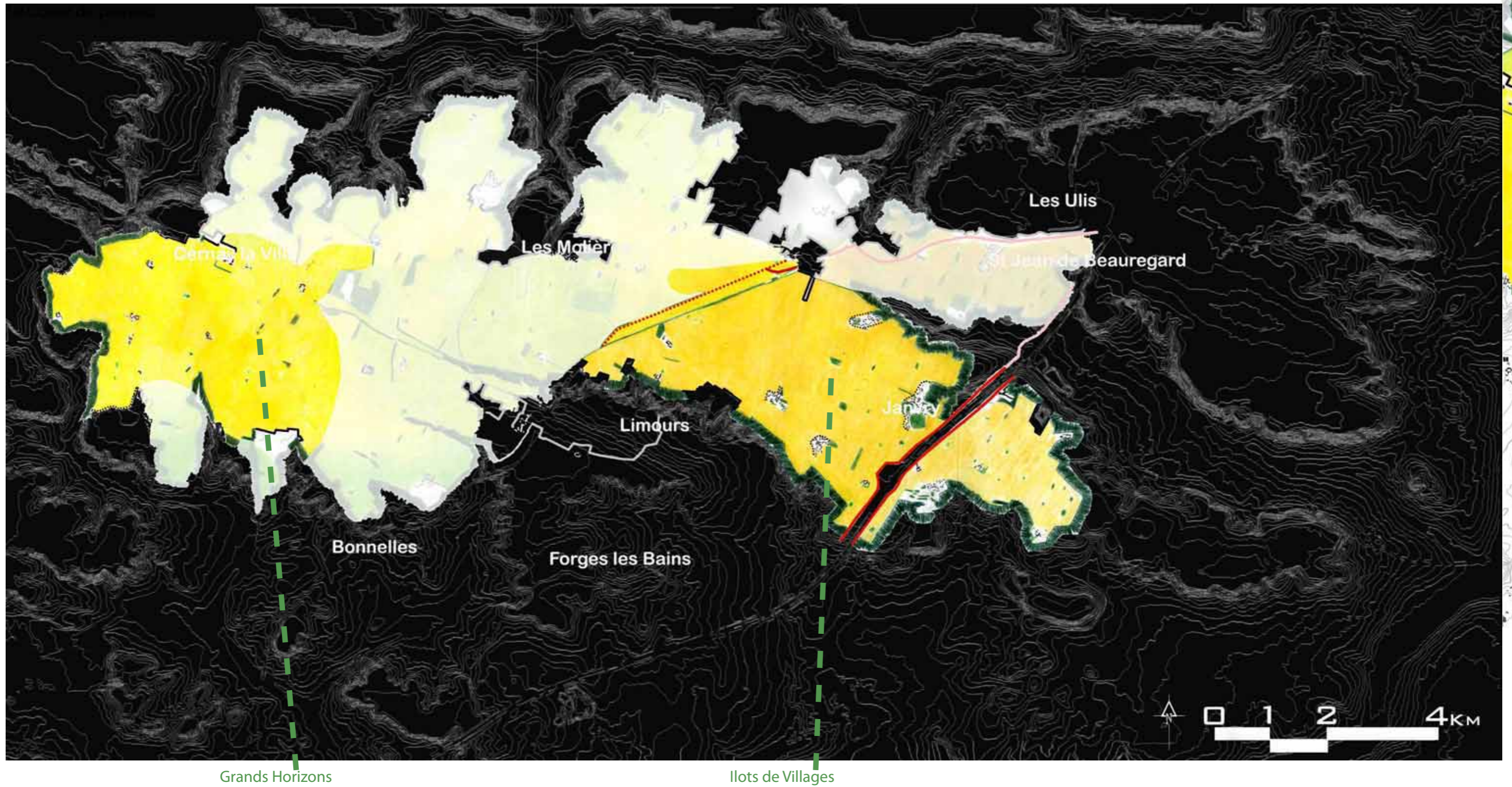
Les Grands horizons tirent leur dénomination d'une distance importante du regard sur le territoire. La pratique agricole tient une ouverture maximale du paysage. Les parcelles cultivées s'enchaînent sans limitation visuelle, accompagnant les vues vers le lointain.

Des éléments viennent néanmoins porter des coups d'arrêts ponctuels à cette perception. Ainsi, des corps de fermes isolées, les boisements qui encerclent les mares résiduelles, des châteaux d'eau et une ligne EDF viennent rythmer ce paysage. Ce sont des éléments qui rompent la monotonie relative d'un espace étendu.

L'entité des Ilots de village tire son nom d'une grande zone vierge dessinée par un ensemble agricole unitaire sur laquelle viennent se poser des densités de bâti regroupé. L'entité des Ilots de villages se localise à l'Est du plateau, limité par le double ruban de l'ancien aérotrain et de la départementale D988 qui relie Limours à Gometz la ville au Nord. Les lisières forestières réalisent le reste des limites de l'entité à l'Est et au Sud. La grande tranchée de l'autoroute A 10 et du TGV Atlantique vient physiquement scinder en deux l'extrémité du plateau.



*Entités Grands Horizons et Ilots de Villages*



## *b) Usages du Paysages et Cheminements*

Les usages du territoire sont dans l'ensemble comparables sur les deux entités, mais l'importance des infrastructures prend une place dominante pour les Ilots de villages.

En effet, au milieu de cette entité passe une importante tranchée dans laquelle circule le TGV atlantique doublé de l'autoroute A 10.

Malgré l'effet de rupture physique, de coupure dans le territoire, de rupture dans les liens, il existe une continuité frappante entre le plateau de Limours et le morceau de plateau isolé à l'Est.

Nous aurions pu poser la limite du plateau le long de cette coupure, cependant, l'unicité des paysages de part et d'autre de la tranchée, ainsi que l'effet de continuité par dessus les couloirs des infrastructures nous a conduit à intégrer cette extrémité.

Le double alignement, de l'ancienne voie de l'aéro-train sur un talus boisé et de la départementale D988 qui fait le lien entre Limours et Gometz la ville, est un élément important dans les paysages.

C'est une limite autant qu'un atout sur ce territoire.

L'entité des Grands horizons est traversée par un axe routier principal, la départementale D 24 qui relie Cernay à Limours.

Cet axe ancien n'est pas en lui-même une rupture dans le paysage ou une césure dans la globalité des paysages.

Il offre cependant des vues intéressantes depuis ses abords.

En dehors de la D 24, peu d'infrastructures routières sont à citer comme des éléments ayant un impact paysager important.



*Passage de l'Autoroute A10 à proximité de Janvry*



*Chateau d'eau de la Douairière à proximité de Cernay la Ville*

## *c) Bord de ville et village : Evolution du bâti et des formes cons- truites*



*Rythmes du paysage, vision du clocher de Gometz la Ville*



*Alignement face au chateau de Janvry*

On compte peu d'éléments bâtis à l'intérieur de l'entité des Grands plateaux.

En dehors des quelques fermes isolées disséminées sur le plateau, seule la ville de Cernay présente une façade construite dans les Grands horizons.

Les franges de cette commune regroupée sur elle-même ne présente pas un traitement particulier et aménagé de manière à s'intégrer à la physionomie du plateau.

Du fait du plus fort rattachement de la commune au coteau qui le borde plutôt qu'au plateau qui le porte, Cernay possède avec les espaces agricoles une interface non prépondérante.

La relation au plateau est plutôt limitée, seul un ancien alignement de platanes le long d'un axe allant à Chevreuse rappelle le lien en direction de l'Est.

Les fermes isolées constituent un patrimoine architectural, patrimonial et paysager.

Reconnues par le PNR, ces ensembles bâtis agricoles font l'objet d'une convention pour leur valorisation et leur restauration (l'entité Grands horizons étant située sous le périmètre actuel du PNR).

Etant dans le PNR, les villes de l'entité Grands horizons ont adopté une forme reflet des orientations du Parc en matière de développement urbain. Ainsi l'exemple de Cernay qui a favorisé la restauration du bâti ancien du centre et mené une politique de consommation économe et réfléchie de son territoire urbanisable.

L'entité des Ilots de villages présente un visage urbain comparable aux Grands horizons.

Ainsi, la majorité du bâti ayant un impact sur le paysage se trouve être des fermes ou des groupements de bâti isolés.

Seul le village de Janvry est une réelle densité urbaine sur l'entité. Ce dernier présente un visage traditionnel, regroupé et préservé. Il n'y a pas d'extension urbaine incohérente. Le bâti de la commune répond harmonieusement avec les territoires cultivés et s'intègre dans la lecture à grande échelle du plateau.

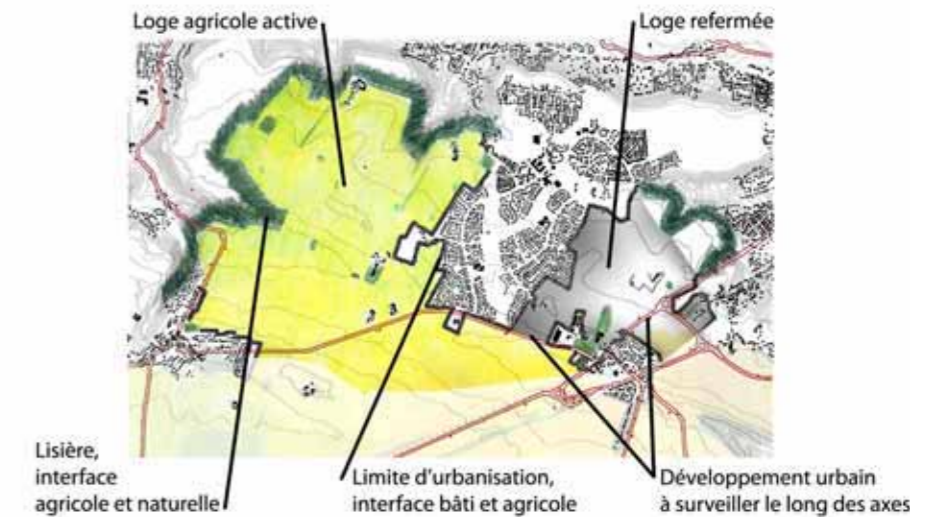
## 2. « LES COTEAUX SUD » ET « LES LISIÈRES FORESTIÈRES EN VOIES D'URBANISATION »

### a) *Inscription dans le paysage : Jalonement et balises*

Proximité des lisières boisées dans l'Entité des lisières en voie d'urbanisation



Schéma de l'Entité des Lisières en voie d'urbanisation



Il existe pour ces deux entités le même type de similarité qu'il existe entre les entités des Ilots et des Grands horizons.

En effet, du point de vue de la composition, il s'agit de deux territoires linéaires l'un au Nord du plateau, l'autre au Sud, limités par des lisières boisées et composant physiquement un phénomène de loges individuelles.

Les vallons transversaux dessinent sur le plateau des sous espaces qui prennent la forme d'une succession de poches, de loges.

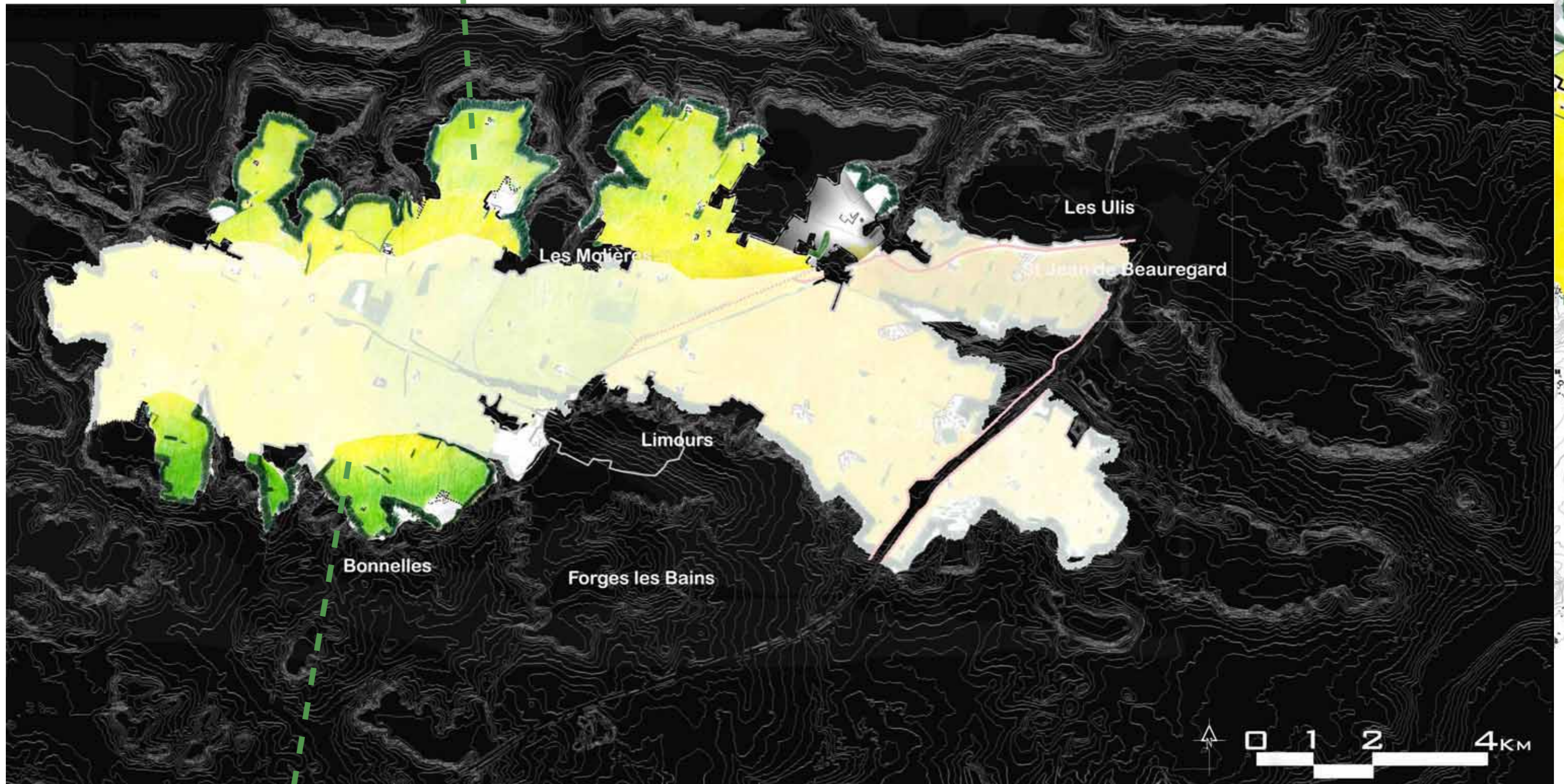
Au Sud, les coteaux bénéficient du relief plongeant vers la vallée de l'Orge. C'est cette topographie différente qui est la raison même de la distinction d'avec l'entité des Grands horizons.

Au Nord, la sensation de proximité et d'encerclement à l'intérieur de ces loges et encore plus forte. Le terrain est plat, les lisières sont massives, et l'impression de balcon aveugle sur l'Yvette est très prégnant.

La principale différence entre les entités Nord et Sud tient à la pression foncière urbaine qui s'exerce depuis l'Est et la vallée de l'Yvette.

*Lisières en voie d'urbanisation*

*Entités des Coteaux Sud et des Lisières en voie d'urbanisation*



*Coteaux Sud*

## *b) Usages du Paysages et Cheminements*

*Le contact des lisières boisées avec les surfaces exploitées*

Le paysage de ces deux entités est celui d'une lisière, de l'interface entre l'agricole et le naturel.

Le rythme donné par la succession des loges apporte un dynamisme qui se répercute sur l'ensemble du plateau. C'est un élément paysager, une trame majeure dans la lecture de ce territoire.

Les crêtes, ces boisements qui remontent sur le plateau dessinent les contours de ces loges, sont également le support des passages d'une faune importante, notamment des grands ongulés (cerfs) lorsqu'ils traversent le plateau du Nord au Sud.

Alors que sur le reste du plateau les paysages sont ouverts et le regard porte au loin, il est ici limité, contenu, proche. Il entretient un rapport fort et délicat au territoire. A l'inverse d'une transition entre du bâti et des cultures qui se fait souvent dans une opposition totale.



## *c) Bord de ville et village : Evolution du bâti et des formes cons- truites*

L'ensemble de ces espaces de loges est occupé par les pratiques agricoles.

Cependant, quelques opérations d'extensions urbaines, notamment celles de Chevry et des Gometz (la ville et le chatel) ainsi que des Molières ont des répercussions très importantes sur les paysages et leurs perceptions.

Deux phénomènes sont à distinguer.

Le premier est typique de Chevry. Il s'agit d'une opération importante de construction sur des anciennes terres agricoles.

Le bâti est implanté derrière des buttes et des murs anti bruits, sans aucune vue sur le paysage dans lequel il s'installe. Il a eut pour effet négatif principal de venir occuper une part importante d'une des loges. Cette évolution rend délicate et moins efficace la pratique agricole et peu à peu, l'Est de Chevry s'est retrouvé urbanisé par accoups. La loge a perdu son utilité agricole, et disparaît progressivement, remplacée par une extension urbaine en nappe.

Le second phénomène d'urbanisation est plus courant, il suit les axes routiers et remonte ces derniers en créant des continuités.

Ce problème prend place sur le plateau le long des axes qui remontent des vallons de l'Yvette.

L'urbanisation crée un cordon presque continu qui isole derrière lui des loges agricoles.

*La ferme du Grand Ragonant au coeur des Lisières en  
voie d'urbanisation*

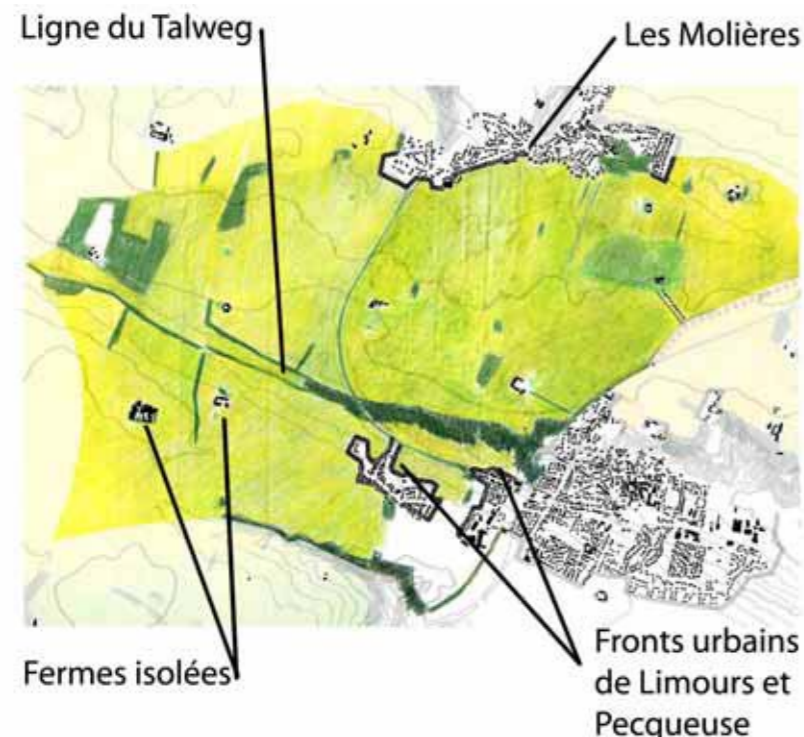


### 3. LE CŒUR DE PLATEAU

#### a) Inscription dans le paysage : Jalonnement et balises

Le Cœur de plateau est l'entité pivot du plateau de Limours. Autours d'elle les entités Grands horizons et Ilots de village s'organisent d'ouest en est, et les entités Les loges en voies d'urbanisation et Versants Sud, eux, du nord au sud. Cet espace devient alors le sas d'entrée sur le plateau que l'on fasse son arrivée par Limours ou par les Molières. Il donne un premier aperçu de la dimension du plateau. C'est un lieu centrifuge qui accompagne les fuites des regards : une première sensation d'ouverture sur une agriculture au sortir des vallées plus ou moins encaissées. Le plateau met en bouche son ouverture, mais le fait de manière progressive, installant dans la tête de chacun la place de l'étendue qui va suivre dans les autres entités. Il donne un premier aperçu de son unité de paysage et de construction. C'est le lieu porteur de cette unité. Le plateau à l'heure actuelle existe par son étendue homogène préservé des coupures urbaines, des coupures boisées et des infrastructures. Ce lieu cristallise donc les potentiels du plateau.

Schéma de l'Entité du Cœur de plateau



#### La topographie :

Le cœur du plateau de Limours est marqué par sa topographie. C'est une entité dont l'orientation générale est fortement conditionnée par l'orientation des mouvements géologiques : le talweg principal (celui entre Cernay-la-Ville et Limours) vient s'y finir et le second, beaucoup moins important, aide à la perception du terrain.

Bien que la topographie de cette entité soit plane dans son ensemble c'est aussi elle qui fonctionne et qui se spécialise par son microrelief. En effet les points hauts ne sont que très peu différents des points bas.

Ils instaurent quand même une ambiance de « hauteur » qui domine et permettent un peu plus de délimiter cette entité. Ces micros hauteurs sont renforcés par des fermes isolées et des villages qui donnent, un peu plus encore l'impression d'une vue limitée.

#### La végétation :

Un peu plus présente sur cette partie de plateau, la végétation (sous forme de bosquets, bois, alignements d'arbres) jalonne la vue donnant de ce fait une dimension particulière à ce lieu. Elle installe une dimension d'intimité renforcée par un cœur qui se développe de façon centrifuge. La profondeur de vue reste mais elle est moins importante que dans les entités des Grands horizons ou des Ilots de villages. C'est elle qui met les jalons de cette entité.



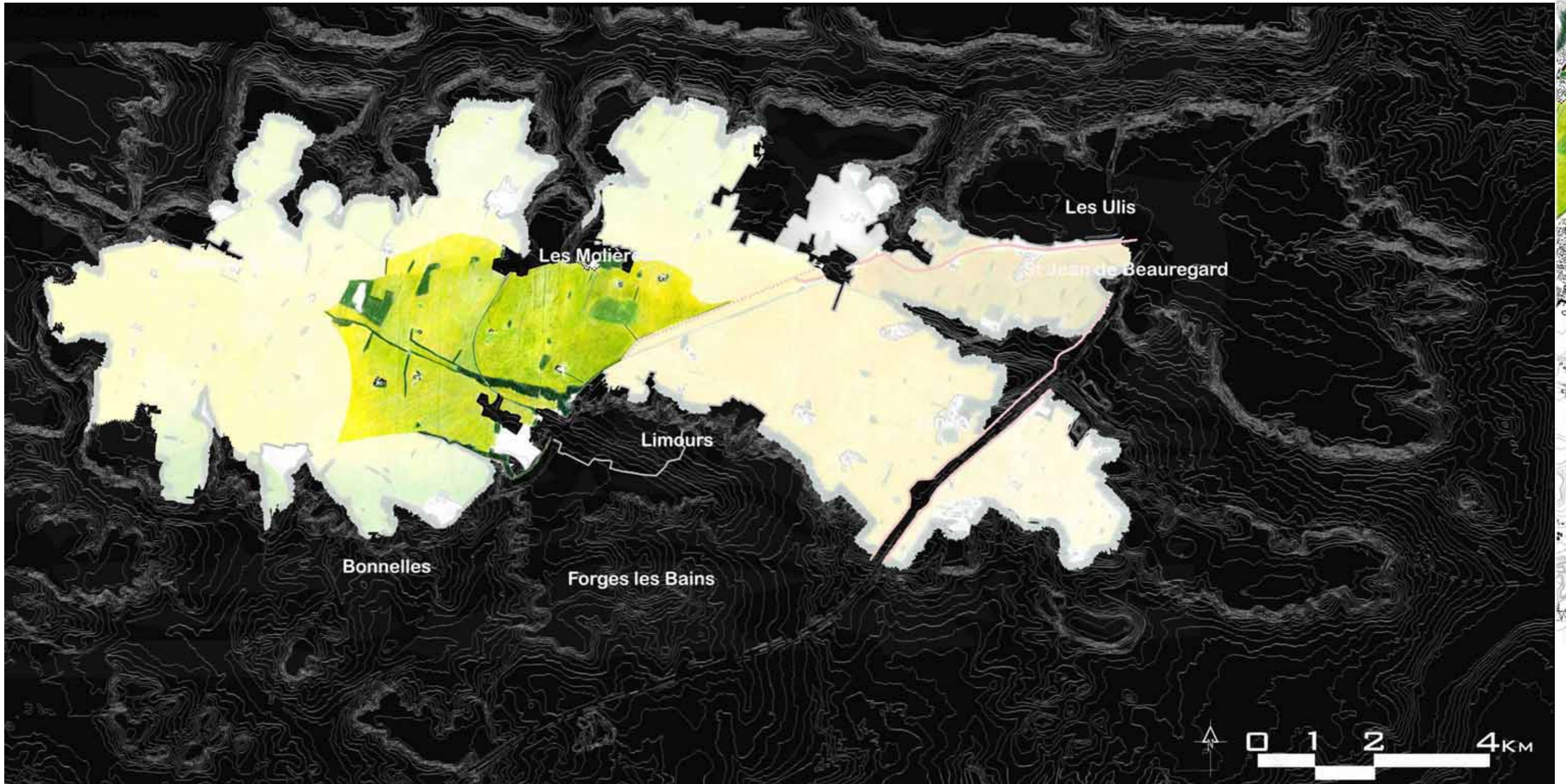
Alignement de la D988 depuis le site TDF

#### Le Bâti et les infrastructures :

Ces deux formes finissent de délimiter le cœur du plateau. Les constructions sur cette partie du plateau jouent le rôle de limitation de la portée de la vue. Elles forment une limite physique forte de cette entité. Elles induisent une ambiance urbaine complexe où les champs côtoient les maisons dans la plus grande intimité et bien que les champs soient les plus nombreux le fait que la vue soit conduite, cadrée, l'urbain commence à prendre une importance qui dépasse sa représentativité. Il est important de signaler que le plateau reste ouvert et permet au visiteur de prendre sa dimension et l'unité portée à la vue de tous. La route D988 qui va de Limours à Gometz-la-Ville est accompagnée d'un alignement d'arbres et renforcé par l'ancienne voie ferrée de l'aérottrain aujourd'hui abandonné et dont la végétation a repris possession. Cette voie vient terminer l'entité en la séparant de façon nette de celle des Ilots de village.



*Entité du Coeur de plateau*



## *b) Usages du Paysages et Cheminements*

Les usages du territoire sont dans l'ensemble comparables aux autres entités, mais l'importance des infrastructures prend ici une place dominante. Les routes traversent cette entité mais ne jouent pas de rôle de limite. C'est la topographie et le végétal avec sa plus forte présence, et l'implantation du bâti, qui donne à cette entité son ambiance particulière. Les routes orientent le cheminement et la découverte de ce lieu.

Les Routes départementales D 24 et D 988 participent à l'unicité des paysages. Le double alignement, de l'ancienne voie de l'aérotrain sur un talus boisé et de la départementale D 988 qui fait le lien entre Limours et Gometz la ville, est un élément important dans les paysages. C'est une limite autant qu'un atout sur ce territoire.

*Rythmes du paysage dans l'Entité du Coeur de plateau*



## *c) Bord de ville et village : Evolution du bâti et des formes cons- truites*

L'élément bâti est un élément structurant de la limite de cette entité. On compte peu d'éléments bâtis à l'intérieur de l'entité Cœur de Plateau, seulement quelques fermes isolées disséminées sur le plateau, cependant il sont marqué sur ces pourtours ( Limours, Les Molières, Pecqueuse...)

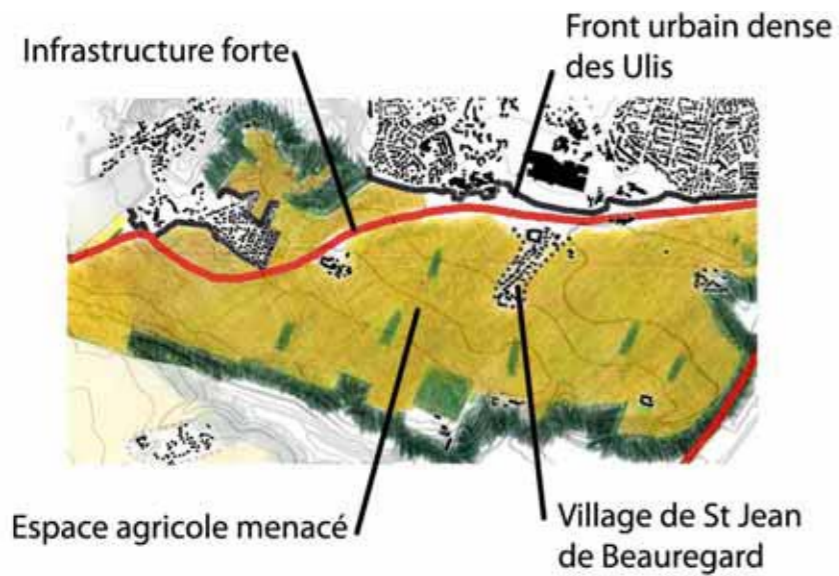
Les franges de ces communes ne présentent pas un traitement spécialement traité et aménagé de manière à s'intégrer à la physionomie du plateau. Du fait du plus fort rattachement des communes aux coteaux qui les bordent, plutôt qu'au plateau qui les portent, elles possèdent avec les espaces agricoles une interface non prépondérante. La relation au plateau est plutôt franche et limitée, car pour la plupart construite en tournant le dos au plateau agricole. Les fermes isolées constituent un patrimoine architectural, patrimonial et paysager.

*Les silos de Limours parmi les cultures du plateau*



## 4. LE VIS-A-VIS URBAIN

### *a) Inscription dans le paysage : Jalonnement et balises*



*Schéma de l'Entité du Vis à vis urbain*

L'entité du Vis à vis urbain constitue une particularité qui regroupe de nombreuses problématiques paysagères.

Il s'agit avant tout de la loge agricole située la plus au Nord Est du plateau de Limours, au contact avec la plus forte présence urbaine, les Ulis.

Isolée du reste du territoire du plateau par une ligne boisée qui suit un talweg, cette entité subit la pression et les nuisances des infrastructures et du bâti qui s'y sont implantés avec le temps.

La pratique agricole que porte cette portion de territoire est à l'image du reste du plateau. De grands espaces de cultures, avec des horizons lointains et peu de limites visuelles.

Le front bâti que constitue la façade des Ulis est une dynamique majeure du paysage perçu.

Visible depuis le lointain, la ligne du bâti s'inscrit fortement dans l'identité de ce lieu.

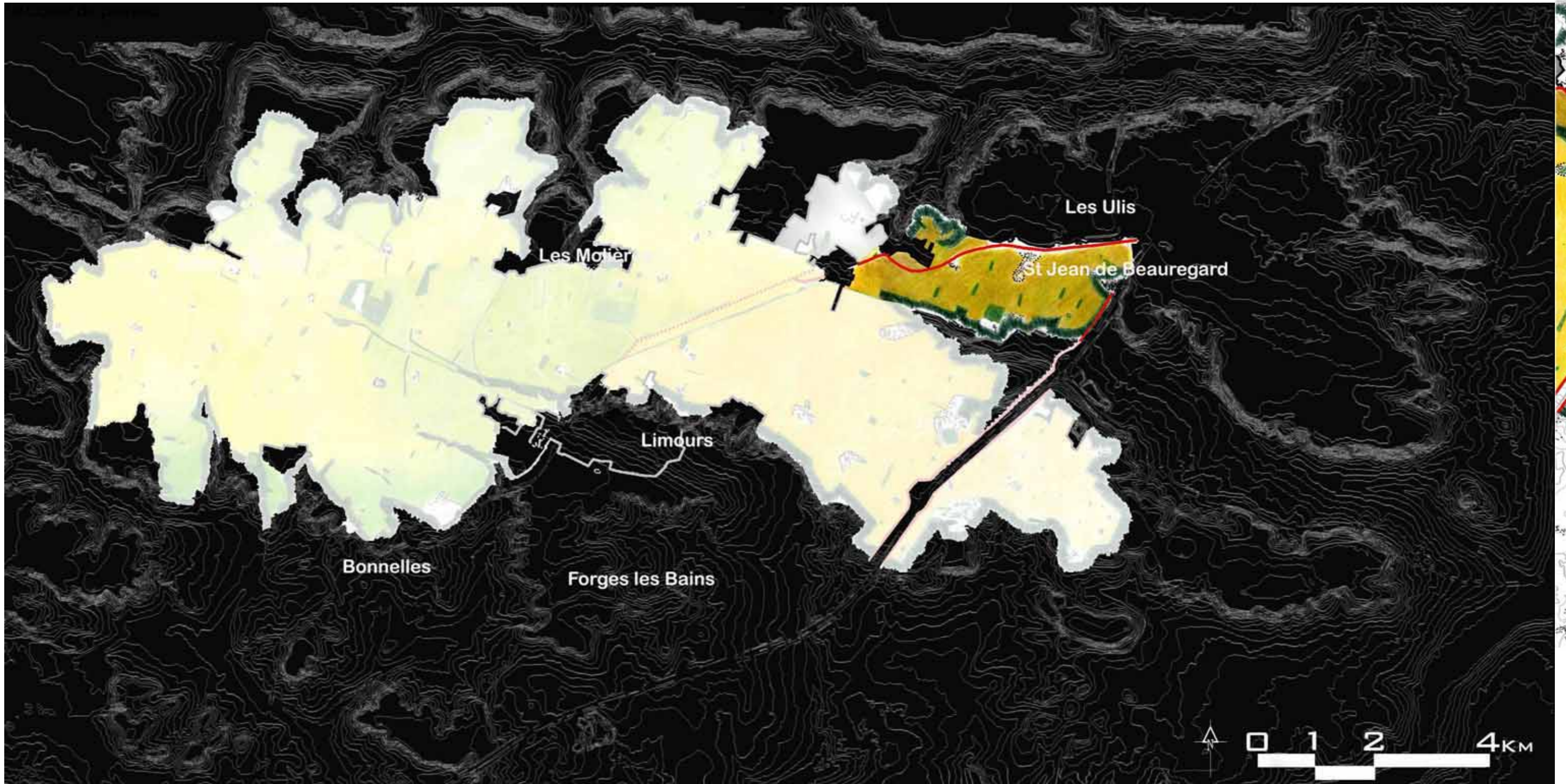
Saint Jean de Beauregard lui fait face en présentant le visage d'un village préservé.

Entre ces deux opposés, une épaisse ligne d'infrastructures (multiples routes et lignes électriques) vient trancher le territoire.

*Front bâti des Ulis face aux cultures du plateau*



*Entité du Vis à vis urbain*



## *b) Usages du Paysages et Cheminements*

C'est un véritable faisceau majeur de réseaux qui sépare physiquement St Jean et les Ulis.

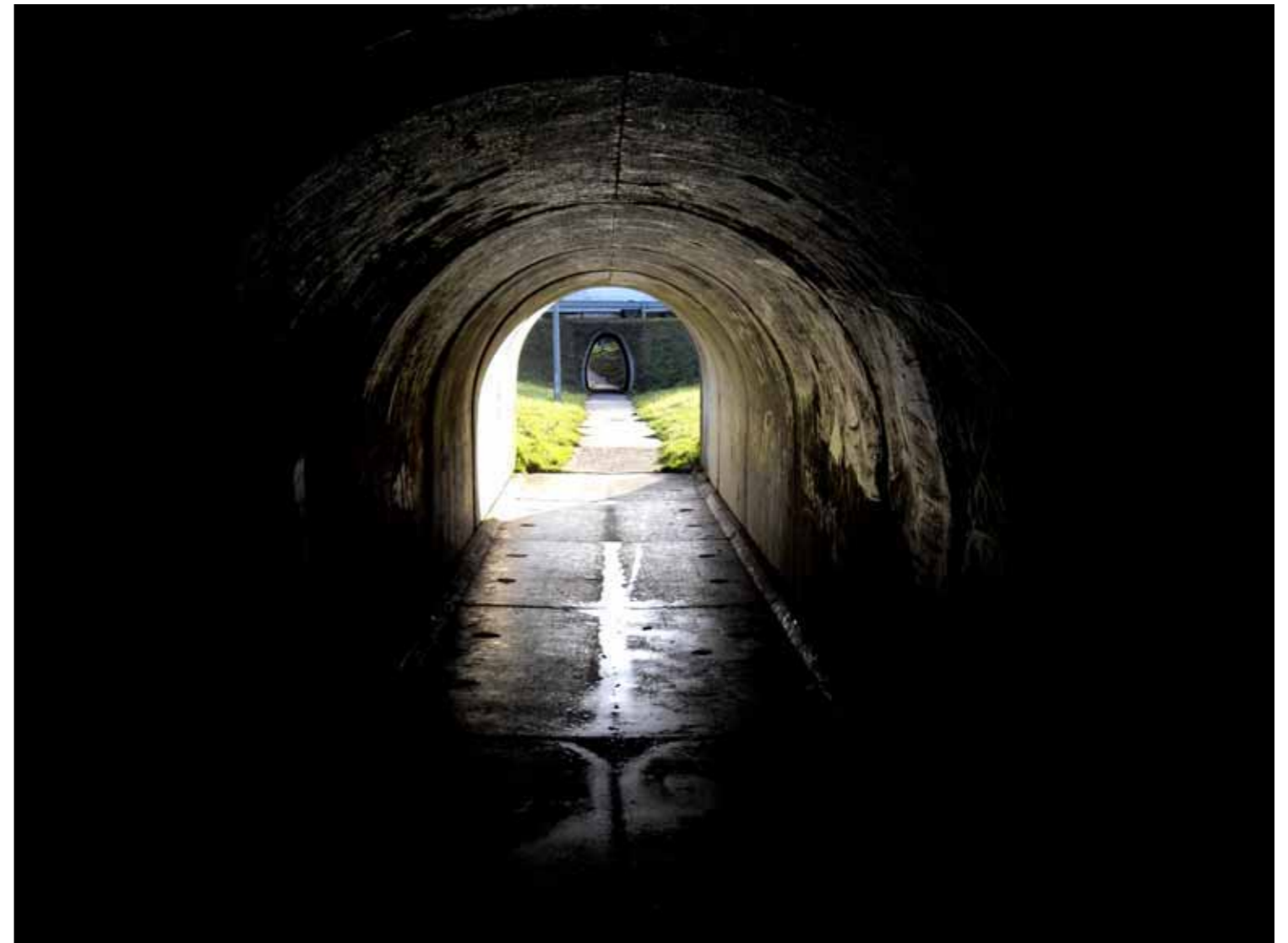
Renforcé par des talus, les échanges et les passages sont difficiles.

Cette difficulté de transition renforce encore un peu plus l'opposition qu'il existe entre ces deux identités urbaines.

Malgré la difficulté physique que représente la traversée, celle-ci est effectuée pour de nombreuses occasions et dans les deux sens.

D'une part, St Jean de Beauregard représente un lieu de loisirs, de promenades, de récréation pour les habitants des Ulis qui y viennent en nombre, à pieds ou en vélos en fin de semaine.

D'autre part, les Ulis représentent un lieu de vie, de commerce, d'éducation pour les habitants de St Jean. Il existe une véritable réciprocité entre les deux communes, que l'importance des infrastructures et l'absence de réflexion paysagère, d'intégration et de transition rendent délicate.



*Passage sous-terrain entre Les Ulis et Saint Jean de Beauregard*

## *c) Bord de ville et village : Evolution du bâti et des formes cons- truites*

*Limites pavillonnaires de Saint Clair, commune de Gometz le Châtel*



L'analyse des formes construites et de leur importance dans le paysage nous conduit à la conclusion suivante, c'est la rencontre brutale de formes urbaines érigées sur un horizon plat, avec le village de St Jean de Beauregard qui conserve son aspect traditionnel parmi ses terres agricoles.

Les Ulis sont lues comme un mur, une épaisseur menaçante. Il n'y a aucune prise en compte de l'impact paysager qu'engendrent de telles constructions au voisinage d'un espace agricole.

L'effet de brutalité de cette transition est renforcée par la présence aux pieds des infrastructures en large faisceau. On y compte un grand nombre d'espaces interstitiels et de dents creuses qui pourraient être supports d'un moyen paysager à cette transition nécessaire.



# 5. Les perceptions agricoles du plateau

## a) La diversité agricole

L'importance du motif agricole comme élément de diversité.



La diversité qui transparaît au travers des photos aériennes



Au-delà de son aspect unitaire, et même si on peut qualifier l'agriculture du plateau de Limours comme étant une vaste monoculture (de différentes espèces de sojas, blés, maïs, chou), nous nous devons d'ajouter ici quelques nuances.

En se penchant d'un peu plus près, on peut constater qu'il y a tout de même une certaine forme de diversité. La carte générale de l'agriculture (en page précédente) en témoigne : le plateau n'est pas un vaste champ uniforme, mais une addition de parcelles aux tailles variables plus proche d'un habit d'arlequin que d'une nappe monochrome. Si l'on fait également un échantillonnage de ces différents types de cultures, comme ci-contre en photo aérienne, on s'aperçoit alors de la diversité des milieux agricoles. La diversité des marrons foncés striés des marrons clairs

de la terre, jalonnée d'une mosaïque de différents verts passant du vert pomme au vert foncé, sont autant de richesses que celles que l'on peut découvrir en forêt tempérée. Il est même curieux de constater comment certaines textures de champs sont proches des textures du bois de certains arbres.

Un simple affleurement géologique donne alors à un champ monochrome une toute autre tournure. Il est important de préciser ici que cette constellation de cultures a été réalisé à partir de photos toutes prises le même jour, donc avec à chaque fois les mêmes conditions climatiques et les mêmes conditions de lumière. Si l'on en suit le découpage annuel en quatre saisons, la diversité de cet échantillonnage est donc potentiellement quatre fois plus importante.





La diversité qui transparait au travers des photos aériennes n'est pas à la mesure de la diversité que l'oeil peut constater en se promenant sur l'ensemble du plateau.

Il ne faut pas s'arrêter à la diversité d'une seule parcelle, mais à la diversité sur la totalité des parcelles du plateau. On ne parle pas forcément ici du paysage du plateau de Limours, car celui-ci n'est pas uniquement composé d'agriculture : c'est l'addition de l'agriculture avec les forêts et les remises, avec les villes et ses infrastructures, avec le relief et ses cours d'eaux, même si tous ces éléments sont interdépendants (les remises dépendent par exemple de l'activité agricole, qui elle-même dépend de la ville, et inversement). Le propos tenu ici concerne plutôt l'agriculture à l'état 'brut'. Ainsi, si l'on écarte les considérations qui consistent à regarder un paysage dans son ensemble, pour se plonger plus précisément sur les différents traitements de sols que l'activité agricole génère, on peut alors être surpris par la diversité de ces traitements.

C'est une autre forme de la nature qui s'offre alors au regard : si les forêts et les cours d'eaux des vallées en sont un symbole évident, l'agriculture céréalière du plateau est un symbole de l'élément 'terre'. Voir ces immensités de terre mise à nue a quelque chose de poi-

gnant et de tout aussi intense qu'une promenade en forêt. Les vertus ne sont certes pas les mêmes, mais pour un Urbain standard, habitué à marcher sur des sols imperméabilisés qu'il ne voit plus, le spectacle de la terre est impressionnant et ressourçant. Et puisque l'on parle de promenade, il est des personnes qui préféreront une balade sur un plateau céréalière que dans une forêt de vallée. Ces personnes ne viendraient pas uniquement pour le spectacle de la terre, ni même pour les horizons dégagés du plateau, ils viendraient pour se rappeler que la nature, c'est aussi cette terre entretenue et travaillée, où l'homme en tire profit pour vivre au mieux.

Cette vision assez ancestrale, témoin direct de l'histoire de l'évolution, peut prendre au plus profond de nous même. Des paysages nouveaux et presque oubliés apparaissent alors. De vrais paysages agricoles, cumulant caractéristiques du socle naturel et effort des activités humaines. C'est alors le clocher de Gometz-la-ville qui apparaît au fin fond d'une ligne d'horizon, c'est aussi un puits abandonné dans une jachère agricole qui prend soudainement des allures des grandes plaines américaines ou bien encore un alignement d'arbre qui semble s'abattre sur la terre comme déferlent les rouleaux sur la mer.

### Echantillons de terres et de cultures

Tous ces paysages sont contenus en puissance sur le plateau de Limours, et ils se révèlent une fois que l'on a fait l'effort de les regarder et d'accorder à l'agriculture en place une certaine valeur.



## b) *Le spectacle d'un territoire dégagé : La lumière agricole et la découverte du ciel*

Dans ce paysage agricole, le deuxième élément de taille qui apparaît sur ces immensités de terres nues, c'est le ciel. Et plus précisément, la lumière qui offre chaque jour une mise en scène différente de l'espace qui se déploie sous la portée de notre regard. Ce type de panorama n'est véritablement possible que dans ces vastes plaines agricoles dégagées. On pourrait être surpris de la tournure dramatique que peut prendre le passage d'un nuage dans un ciel ensoleillé. Les choses de la nature, si naïves à première vue, prennent ici une toute autre dimension, forçant le respect et l'admiration.

On a rarement l'occasion, en ville ou ailleurs, de voir défiler au sol l'ombre d'un nuage. C'est tout juste si l'on aurait le réflexe de lever la tête vers le ciel. Voir surgir brusquement au bout de l'horizon une grande tâche noire, courant dans les champs et semblant se rapprocher vers vous telles ces armées de l'ombre que seul le cinéma a porté à l'écran, a quelque chose d'assez prenant. Ce spectacle donne une certaine leçon d'humilité, le genre de leçon que seuls les grands événements naturels comme la foudre, la montagne ou la mer, sont capables de rappeler à l'humanité. Lorsque ce ne sont pas les nuages, ce sont alors les avions d'Orly (cf. carte du trafic aérien) qui, profitant parfois d'une inclinaison spécifique des rayons solaires, s'amuse à projeter leur silhouette sur la terre. L'effet produit est digne des meilleurs effets spéciaux, et vire cela en direct est grisant. Bref, terre et ciel sont ici intimement liés, beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire, et cette configuration de lumière est en soi une véritable richesse, extrêmement dépendante des activités agricoles.

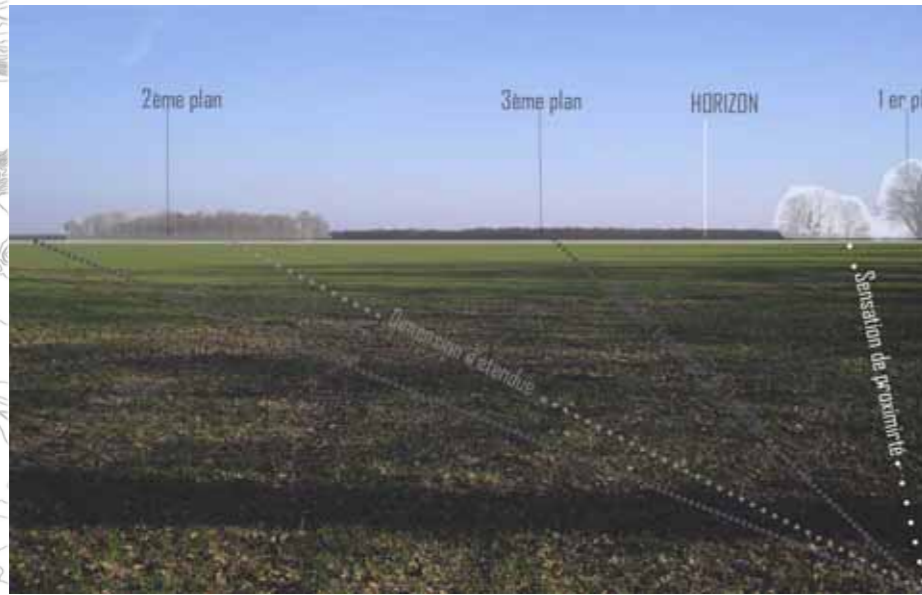
Enfin, le passage des Ulis à l'entité agricole du plateau est l'un des passages les plus brefs entre les éclairages urbains traditionnels et la nuit noire presque totale. Si l'apparition soudaine d'un ciel étoilé, presque pure de toutes pollutions lumineuses, est un signe flagrant de la présence d'une nature préservée, alors ce signe est perceptible dès que l'on se trouve sur le plateau.



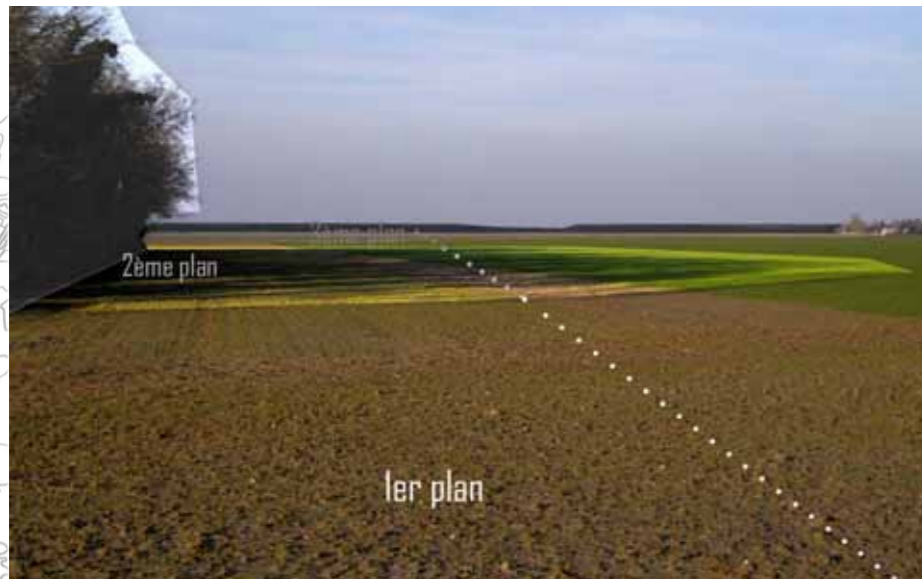
*Une ouverture au ciel en réponse aux territoires dégagés*



## 6. La dimension de l'étendue



Le plateau géographique, nous avons pu le remarquer précédemment, impose par son unité. L'écrin forestier et urbain qui le sépare des vallées et des autres plateaux alentours lui confère une évidence. Cette homogénéité visible sur le plateau lui confère une unicité qui accompagne le visiteur. Elle accentue la dimension de lointain ainsi que d'étendue qui donne une signification particulière au plateau. Le relief assez plan et ces grandes cultures céréalières font basculer le promeneur sur une dimension nouvelle : le lointain et l'immensité. Cette notion ne peut être perceptible que dans la mesure où les lisières, les bois et bosquets ainsi que le bâti en émergeant des champs donnent une référence visuelle à ce lointain. De cette façon le plateau vient à exister par les limites et les horizons qu'il offre : c'est une des premières caractéristiques de ce site. Le plateau reste aussi entier car les points clés de ce site ne sont pas encore immobilisés. En effet les bois, remises, villages et fermes donnent la dimension de cette étendue mais ne bloquent pas le regard ce qui lui permet d'investir dans l'oeil de chacun une place qui dépasse le cadre de vision nous donnant cette sensation extraordinaire de liberté au sortir d'une forêt qui enferme littéralement le visiteur sur lui-même. Et il s'agit bien, là encore de l'étroit lien qui unit plateau et vallées.



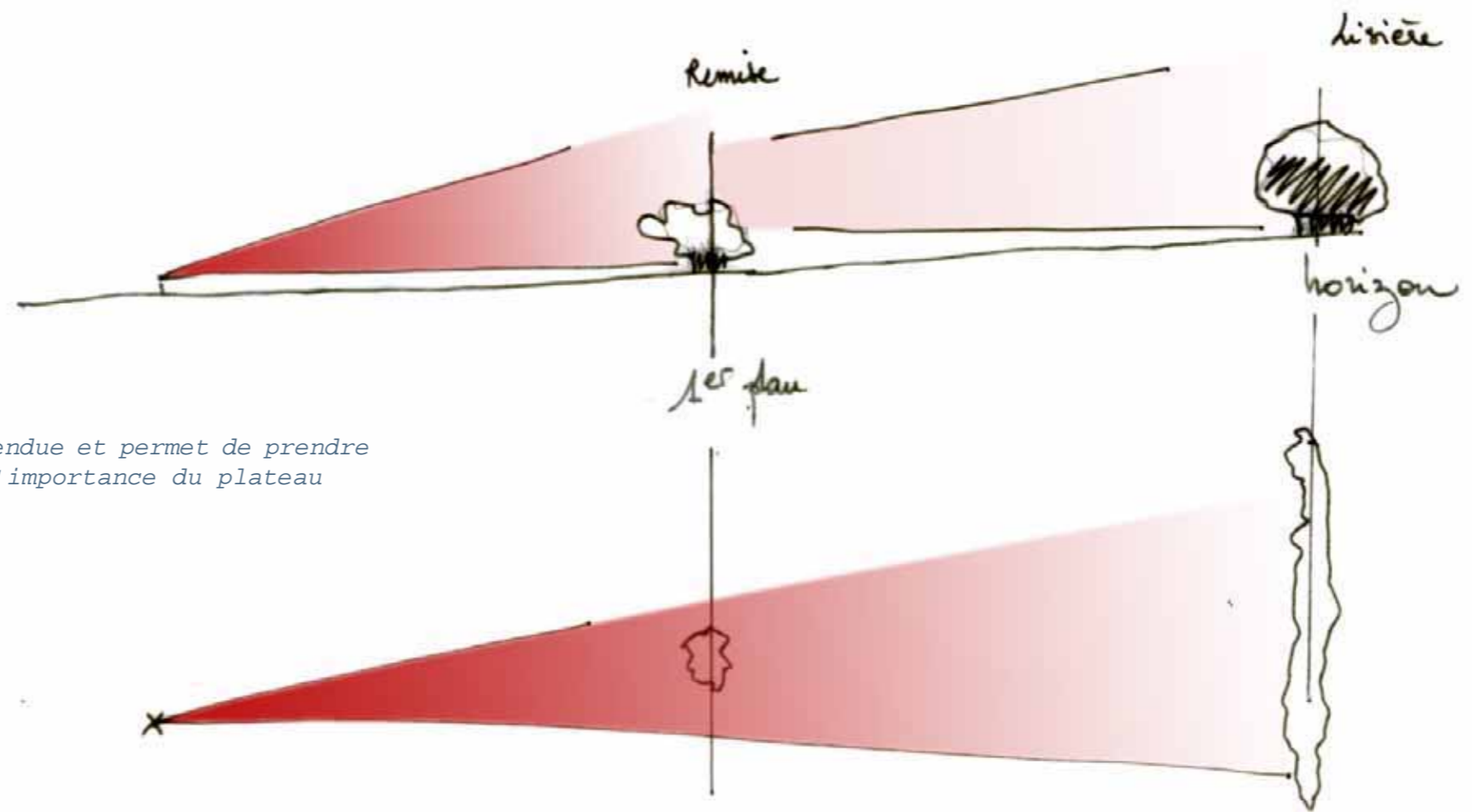
Cette respiration proposée par le plateau ne serait d'aucun attrait sans la montée dans la forêt dense, et inversement. C'est dans la combinaison de ces deux espaces que l'un comme l'autre peuvent trouver leur attractivité et leur identité. Par ailleurs la vue joue un très grand rôle dans la sensation d'intériorité du plateau. Les limites qui s'offrent de part et d'autre de cet espace conditionnent aussi son unicité. Le bord Nord de plateau ne propose plus aucune vue sur la vallée de l'Yvette pourtant toute proche, la lisière forestière et urbaine devient un rempart. Les versants Sud eux canalisent les vues depuis le plateau vers La Rémarde et donnent la sensation de passer une limite dont l'influence fine du relief nous interroge sur l'entre-deux.



Schémas des divers plans qui occupent les étendues du plateau

Ces deux conditions tout-à-fait opposées inscrivent le lieu du plateau dans une dynamique de positionnement. Il devient un espace d'exception, accentué par l'étendue agricole. L'unité de son territoire est aujourd'hui entretenue par l'activité agricole : il s'agit de la dernière enclave agricole d'importance avant Paris, entretenant de fait une posture inattendue dans un milieu quasi urbain.

*Vision sur le plateau de Limours et conscience de l'étendue*



*La remise donne la dimension de l'étendue et permet de prendre conscience du lointain et donc de l'importance du plateau*

*Des boisements qui jalonnent les distances sur le plateau*

